

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

SEANCE du 5 mai 2026

L'an **Deux Mille Vingt Six, le cinq mai à dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PERREUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pierrick LAUNAY, Maire.

PRESENTS : Mr Pierrick LAUNAY, Maire, Mme Anne-Sophie REGENT, Mr Mario GUICHARD, Mme Marie-Noëlle GREGOIRE, Mr Nicolas JARNIER, Adjoints, Mme Mélanie LEMASSON, Mr Yannick SEVESTRE, Conseillers Délégués, Mr Olivier JALOUX, Mme Sophie HEMERY, Mr Nicolas BOUCHOT, Mme Marie PENCREC'H, Mme Emmanuelle CARVENNEC, Mr Victor HERVE, Mr Daniel NOIREAULT, Mme Margot MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES :

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15

DATE DE LA CONVOCATION : 29 avril 2026

Marie PENCREC'H est nommée secrétaire de séance par l'assemblée.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Par ailleurs, peuvent participer à la commission communale des impôts directs, sans voix délibérative, les agents de la commune, dans la limite d'un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10000 habitants.

Compte-tenu de l'objet de la commission, Monsieur le Maire suggère que les membres des commissions Finances et Urbanisme en face prioritairement partie. En tout état de cause, Monsieur le Maire propose une liste de 24 noms à valider par l'assemblée délibérante. Cette liste sera ensuite transmise au service départemental de la DGFIP dont le directeur sera chargé d'en sélectionner 12, lesquels seront désignés commissaires titulaires (6) et suppléants (6).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transmettre la liste suivante au service départemental de la DGFIP.

N° d'ordre	Nom et Prénom	Profession	Adresse
Commissaires titulaires			
1.	GREGOIRE Marie-Noëlle	Comptable	1 rue du Verger
2.	JARNIER Nicolas	Technicien de maintenance	19 La Renaudaie
3.	LEMASSON Mélanie	Assistante RH	18 rue des Rés. de l'Oust
4.	SEVESTRE Yannick	Retraité	12 rue de la Sablière
5.	HEMERY Sophie	Assistante Administrative	15 La Monneraie
6.	HERVE Victor	Responsable déchets	5 rue des Rés. de l'Oust
7.	MEUNIER Margot	Chargée de projet	1 rue de l'Oust
8.	THEOU Marie-Thérèse	Retraîtée	8 rue de la Chesnaie
9.	MONTOIR Gérard	Retraité	3 rue du Verger
10.	LECHENE Carole	Retraîtée	3 rue de la Sablière
11.	DESNEE Anthony	Gendarme	12 rue d'Allaire
12.	KERVADEC Patrice	Responsable de jardinerie	30 La Graë

Commissaires suppléants			
1.	NOIREAULT Daniel	Responsable de production	11 La Graë
2.	REGENT Anne-Sophie	Agent Territorial	32 rue d'Allaire
3.	GUICHARD Mario	Retraité	3 La Monneraie
4.	JALOUX Olivier	Cadre de production	25 rue de l'Oust
5.	BOUCHOT Nicolas	Responsable Achats	6 impasse du Carouge
6.	PENCREC'H Marie	Educatrice spécialisée	54 bis rue d'Allaire
7.	CARVENNEC Emmanuelle	Responsable qualité	45 rue du Clos de Ressac
8.	MOTEL Michel	Retraité	6 La Vérie
9.	PIGUEL Chantal	Retraîtée	11 Le Val d'en Haut
10.	LOHEAC Jean-Pierre	Retraité	17 rue des Rés. de l'Oust
11.	GREGOIRE Laurent	Retraité	1 rue du Verger
12.	LECHAT Robert	Retraité	15 rés. de la Brambohaie

Secrétaire de séance
 Marie PENCREC'H



Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Pierrick LAUNAY

